

Formation du locataire en tant que personne responsable de la sécurité incendie

Date:

Groupe:

Responsable:

Chambre:

Numéro de téléphone:

Le locataire doit désigner une personne responsable (avec son numéro de chambre) pour chaque étage afin de garantir la sécurité incendie. Le locataire reste toutefois le principal responsable. Ces personnes sont indiquées en rouge dans la liste des participants que le bailleur a reçue avant l'arrivée.

1er étage.....

2e étage.....

3e étage.....

4e étage.....

Système d'alarme incendie n° 300-564, société Minimax

Le système d'alarme incendie dispose de deux réglages :

avec et sans pré-alarme. La **pré-alarme** (« retardée ») signifie que vous disposez de 3 minutes pour déterminer la cause avant que l'alarme ne soit transmise aux pompiers. Le réglage avec pré-alarme (**le soleil s'allume**) ne doit être utilisé que si un responsable de la sécurité incendie est **présent dans le bâtiment**.

À **22 heures**, le système d'alarme incendie passe automatiquement en mode sans pré-alarme, c'est-à-dire sans soleil. En cas d'alarme incendie, l'alarme principale est immédiatement transmise aux pompiers et ne peut être arrêtée qu'en appelant les pompiers. Les frais d'intervention, c'est-à-dire le déplacement des pompiers en cas de fausse alerte, sont élevés et seront facturés au(x) groupe(s) proportionnellement.

Le matin ou lorsqu'un responsable est présent dans le bâtiment, le système d'alarme incendie peut être remis manuellement en mode « retardé » (avec pré-alarme) en appuyant sur le bouton avec le symbole soleil (= soleil brillant)

.

Alarme

1. Préalarme

Pour désactiver la préalarme, appuyez sur le bouton blanc avec le symbole « klaxon barré » situé sous le système d'alarme incendie.

Vous disposez de 3 minutes pour le faire.

2. Recherche et réaction

L'écran du système indique où un détecteur d'incendie s'est déclenché. Il faut se rendre sur place pour en trouver la cause. Vous disposez de 5 minutes pour cela.

Incendie/Feu

Si un incendie est détecté, il doit être éteint IMMÉDIATEMENT. Si cela n'est pas possible et que le feu est déjà trop important, appuyez sur le bouton d'alarme manuel rouge et blanc (alarme principale) et évacuez les personnes. Utilisez les mégaphones. Ceux-ci se trouvent près des lances à incendie. En hiver, veillez à ce que les personnes soient habillées chaudement.

Le point de rassemblement se trouve d'abord devant le panneau « Point de rassemblement » devant le bâtiment et dès que possible, le groupe se déplace vers le Calvaire.

Plans d'évacuation

Les plans d'évacuation, qui se trouvent dans chaque pièce, indiquent les issues de secours et les extincteurs.

Pas d'incendie

1. Appuyez sur le bouton de **réinitialisation** (bouton avec le symbole « flèche inversée ») situé sous le système d'alarme incendie. Informez ensuite tout le monde qu'il n'y a pas d'incendie.

2. Si vous arrivez **trop tard** au niveau du système, le bouton avec le symbole « téléphone » s'allume. Si vous êtes sûr à 100 % qu'il n'y a pas d'incendie, **appelez immédiatement le 118 et signalez la fausse alerte !**

3. Si le **dysfonctionnement** = bouton jaune avec le symbole « triangle » continue d'être affiché, appelez :

Claudia Müller Tél. : 076 816 7941

Christine Förtsch Tél. : 079 464 8920

Si vous ne parvenez pas à les joindre, appelez la société **Minimax Tél. : 043 833 44 44**

Extincteurs

Lors de la remise des clés, **les extincteurs numérotés de 1 à 24** sont présentés (25 et 26 fermées).

Sous-sol :

- 1 extincteur dans la discothèque derrière la porte
- 2, 3 tuyau d'arrosage et extincteur dans le long couloir

Rez-de-chaussée :

- 4, 5 Couloir, placard mural marqué avec extincteur et lance à eau
- 6 Extincteur dans la salle avec cheminée
- 7 Extincteur dans le bar derrière la porte
- 8 Extincteur dans la salle à manger à droite dans le coin
- 9, 10 Cuisine : un extincteur et une couverture anti-feu, chacun à côté du réfrigérateur à l'arrière.

Cage d'escalier :

- 11 extincteurs entre le sous-sol et le rez-de-chaussée
- 22 extincteurs entre le 3e et le 4e étage

1er étage

- 12, 13 couloir, armoire murale marquée avec extincteur et lance à eau
- 14 extincteur devant la chambre 12

2e étage

- 15, 16 Couloir, placard mural marqué avec extincteur et lance à eau
- 17 Extincteur devant la chambre 27

3e étage

- 18, 19 Couloir, placard mural marqué avec extincteur et lance à eau
- 20 Extincteur devant la chambre 43

4e étage

- 21 Extincteur en face de la chambre 53
- 23 Extincteur à côté de la chambre 52
- 24 Long couloir, lance à eau dans le placard mural
- 25 Extincteur dans le compartiment moteur de l'ascenseur (fermé à clé, clé 5000)

5e étage Appartement (privé)

- 26 Extincteur

Sont interdits :

Les flammes nues (bougies, torches, etc.) dans et autour de la maison sont interdits (à l'exception des cuisinières à gaz, des réchauds et des réchauds à alcool sous surveillance).

Les appareils à gaz (raclette) dans la maison et les feux d'artifice ou similaires à l'intérieur et à l'extérieur sont interdits.

Les couloirs et les issues de secours doivent rester dégagés. Les portes coupe-feu doivent rester fermées.

Tous les autres appareils générant de la chaleur (tels que les bouilloires électriques) ne peuvent être utilisés que sous surveillance.

Le locataire confirme par sa signature (4x) sur le présent protocole :

Avoir vu l'emplacement du système d'alarme incendie, des issues de secours, du point de rassemblement et des extincteurs	
Avoir compris et accepté les procédures de sécurité incendie	
Transmettre les informations aux responsables des étages et veiller à leur mise en œuvre	
En cas d'incendie, utiliser IMMÉDIATEMENT les extincteurs	